

## TABLEAU DE GARANTIES

INTÉRIMAIRES SANTÉ LOI EVIN vous permet d'accéder à la Garantie de base du régime de santé.

ACTES MÉDICAUX	
<b>Professionnels de santé adhérents à un D.P.T.M</b>	
Consultations et visites spécialiste ou généraliste	100% BR
Actes techniques médicaux (ATM) et Radiologie	
<b>Professionnels de santé non adhérents à un D.P.T.M</b>	
Consultations et visites spécialiste ou généraliste	100% BR
Actes techniques médicaux (ATM) et Radiologie	
<b>Autres Actes médicaux</b>	
Auxiliaires médicaux	100% BR
Analyses médicales	
HOSPITALISATION MÉDICALE, CHIRURGICALE ET MATERNITÉ	
Frais de séjour	100% BR
Forfait journalier hospitalier	Frais réels, limités au forfait réglementaire en vigueur
Honoraires médicaux et chirurgicaux pour les médecins adhérents à un D.P.T.M	100% BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux pour les médecins non adhérents à un D.P.T.M	
Chambre particulière (durée maximale : 7 jours)	40 € par jour
Forfait maternité	300 €
PHARMACIE (remboursée par la Sécurité sociale)	
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale (hors médicaments remboursés à 15 % par la Sécurité sociale)	100% BR
DENTAIRE	
Soins et prothèses dentaires 100% Santé	RSS + 100% des frais restant à charge dans la limite des HLF
Prothèses dentaires (dont Inlay Onlay et Inlay Core) - Panier de soins à tarifs maîtrisés	240% BR dans la limite des HLF
Prothèses dentaires (dont Inlay Onlay et Inlay Core) - Panier de soins à tarifs libres	240% BR
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	200% BR
OPTIQUE - Dans la limite de 1 équipement tous les 2 ans pour les adultes, et 1 équipement par an pour les enfants ou en cas de changement du défaut visuel	
Équipements 100% Santé - Montures et verres de classe A	RSS + 100 % des frais restant à charge (dans la limite des PLV pour les verres)
Équipements du panier de soins à Tarifs libres - Montures et verres de classe B	Voir Tableau des garanties et Grille optique sur le site <a href="http://www.interimairesSante.fr">www.interimairesSante.fr</a>
Options et services supplémentaires dans le réseau Itelis	
Chirurgie réfractive	400 € par oeil
Lentilles acceptées par la Sécurité sociale	RSS + 110 € / an (minimum 100% BR)
Lentilles refusées par la Sécurité sociale (y.c. jetables)	110 € par an
AIDES AUDITIVES	
Équipements 100% Santé	RSS + 100% des frais restant à charge dans la limite des PLV
Équipements à tarifs libres	RSS + 560 € par oreille
Accessoires, entretien et piles remboursés par la Sécurité sociale	100% BR
AUTRES	
Ostéodensitométrie non remboursée par la Sécurité sociale	35 € par acte
Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie non remboursées par la Sécurité sociale	35 € par séance dans la limite de 2 séances / an / bénéficiaire
Grands et petits appareillages (orthèses, prothèses médicales, orthopédie et locations d'appareils) pris en charge par la Sécurité sociale	150% BR
Actes de prévention	100% BR
Transport	100% BR

BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale - D.P.T.M : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée - RSS : remboursement de la Sécurité sociale - Frais réels : Frais réels engagés par le bénéficiaire - HLF : Honoraires limites de facturation fixé par la réglementation en vigueur - PLV : Prix limites de vente fixés par la réglementation

Pour plus de détails concernant vos garanties et pour consulter votre **Grille optique**, rendez-vous sur le site [interimairesSante.fr](http://interimairesSante.fr), rubrique « *Mes Garanties* ».

### DONNÉES PERSONNELLES

INTÉRIMAIRES SANTÉ est la marque du Régime Frais de Santé des salariés intérimaires - Régime recommandé par la Branche du Travail Temporaire. Le Groupe DIOT SIACI, en qualité d'opérateur choisi par la branche, met en oeuvre un traitement des données à caractère personnel nécessaire à votre identification formelle pour accéder à un espace sécurisé, à l'émission d'un contrat d'assurance frais de santé, sa gestion et son suivi et à la réalisation des diligences réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme. A cet égard, les données collectées sont toutes obligatoires. Les destinataires de vos données à caractère personnel sont : l'assureur porteur de risques, le Groupe DIOT SIACI et les prestataires participant à la gestion du contrat d'assurance. Vos données à caractère personnel seront conservées pendant toute la durée nécessaire au service de gestion telle que prescrite par les lois applicables en la matière. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement ou de limitation ou d'opposition et de portabilité de vos données à caractère personnel ainsi que du droit d'organiser des directives après votre mort. Pour l'exercice de vos droits, veuillez écrire au Délégué à la Protection des Données par courrier à l'adresse indiquée dans les mentions légales. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles. Vous pouvez accéder à la notice explicative relative à la Protection des Données à Caractère Personnel dans son intégralité ainsi qu'à l'accord de branche du Travail Temporaire sur le site [www.interimaressante.fr](http://www.interimaressante.fr).